

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Vague de chaleur accablante

L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE ET LA VILLE DE QUÉBEC POURSUIVENT LES MESURES EN PLACE EN PHASE D'INTERVENTION

Québec, le 8 juillet 2010. — L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, conjointement avec la Ville de Québec, maintient l'application des mesures en place en phase d'intervention, prévues au *Plan régional de chaleur accablante – Mission santé*. Les prévisions météorologiques indiquent que la vague de chaleur accablante se poursuivra aujourd'hui et demain.

Tous les établissements concernés de la région de la Capitale-Nationale maintiennent donc les mesures prévues au Plan, afin d'éviter les complications aux personnes hébergées ou hospitalisées, ainsi qu'aux personnes vulnérables suivies à domicile. De plus, les partenaires du réseau, comme les organismes communautaires, continuent à porter une attention particulière aux personnes plus vulnérables à la chaleur. La Ville de Québec poursuit également dans le même sens, en permettant à la population d'avoir accès à diverses aires de rafraîchissement.

Situation dans les urgences de la région

Les statistiques de fréquentation compilées ce matin indiquent que l'ensemble des urgences de la région ont accueilli, au total au cours de la journée d'hier, une vingtaine de personnes qui présentaient des malaises liés à la chaleur. Notons toutefois que ces personnes étaient pour la plupart déjà connues par les établissements de santé, étant déjà traitées pour divers problèmes de santé, par exemple des problèmes pulmonaires. Tout au long de la journée, l'Agence continuera à suivre de près la fréquentation dans les salles d'urgence de la région.

Renseignements

La population de la région de la Capitale-Nationale est invitée à suivre les conseils prescrits lorsqu'une vague de chaleur survient. Différents outils d'information sont disponibles en page d'accueil du site Internet de l'Agence (www.rrsss03.gouv.qc.ca), dont notamment un tableau simple d'aide à la décision en cas de chaleur accablante.

Les personnes qui désirent davantage de renseignements sur les questions touchant la santé peuvent s'adresser en tout temps au service Info-Santé en composant le 8-1-1.

– 30 –

Source : Pierre Lafleur
Directeur régional de la planification, des affaires corporatives, des communications et de l'Infocentre
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
418 525-1452